

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Décision du 18 septembre 2017 portant désignation de représentants de l'État
au conseil d'administration de l'Institut Mines-Télécom**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 7-1°(a),

Décide :

Article 1^{er}

Sont désignés membres du conseil d'administration de l'Institut Mines-Télécom, en qualité de représentants de l'État :

Au titre des ministres chargés de l'industrie et des communications électroniques

M. Rousseau (Luc), vice-président du conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies ;

M. DufLOT (Loïc), sous-directeur des réseaux et des usages numériques à la direction générale des entreprises ;

M. Schmitt (Alain), chef du service de la compétitivité, de l'innovation et du développement des entreprises à la direction générale des entreprises.

Article 2

Le directeur général de l'Institut Mines-Télécom est chargé de l'exécution de la présente décision, qui est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 18 septembre 2017.

*Le ministre de l'économie, des finances,
Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
L. ROUSSEAU*